

Participation inégale aux législatives et municipales au Burundi

Deutsche Welle, 29.06.2015 Malgré de nombreuses critiques internationales et le boycott de l'opposition burundaise, le pouvoir a organisé ce lundi des scrutins législatifs et communaux sous haute tension. Ecoutez notre émission spéciale à l'écoute. Au Burundi, le vote des députés et conseils communaux a démarré avec des retards. La nuit de vendredi à Bujumbura, plusieurs quartiers contestataires ont été fort agités, avec des explosions de grenade et des tirs nourris. L'affluence de la population était faible dans les quartiers qui ont connu des troubles alors que dans d'autres d'autres quartiers stables, on observait une affluence plus importante.

Dans quelques communes urbaines visitées, au centre et au nord de la capitale force a été de constater que la participation au vote dépendait manifestement de la façon dont les habitants se sont conduits lors de la crise politique que traverse le Burundi. A Ngagara et à Nyakabiga par exemple, les quartiers très actifs dans les manifestations, les personnes ayant voté vers 12 heures se comptaient à moins de 10 dans certains bureaux de vote qui dénombrent plus de 300 personnes inscrites, alors qu'au même moment, ces effectifs avoisinaient la moitié des inscrits, c'est à dire plus d'une centaine, dans plusieurs de bureaux de vote à Kinama et à Kamenge. Ce vote donc des conseils communaux et des députés a visiblement démarré avec des retards du au problème de transport du matériel électoral et aux actes d'intimidation à l'endroit de la population, affirme le responsable de la CECI à Cibitoke, Geredi Butoyi. Il faut noter que les sièges des députés à l'Assemblée Nationale au Burundi sont estimés à une centaine, et chaque conseil communal parmi les 119 communes au niveau national ne dispose que de 15 sièges.